



Déclaration préalable des représentants des personnels

pour la FSU - CAAS de l'académie de Versailles du 10/04/2018



Le contexte politique national dans lequel nous nous trouvons en ce moment nous montre malheureusement que nous avons raison de nous inquiéter des politiques engagées par le présent gouvernement, et ce il y a déjà un an, avant même son arrivée au pouvoir. Ces derniers jours, les annonces et la tournure des discussions - ou plutôt le refus de réelles discussions – concernant le futur de la Fonction Publique nous donnent de nouvelles raisons de nous inquiéter :

- Les attaques envers les instances paritaires et celles dites « de dialogue social » via la volonté de fusionner les CT et les CHSCT et via la remise en cause du rôle des CAP nous inquiètent et nous interrogent quant au devenir de nos instances d'Action Sociale ;
- Les attaques envers le statut et la volonté d'augmenter toujours davantage la part des non-titulaires dans l'emploi public nous inquiètent d'autant plus que nous sommes au premier plan pour constater la terrible précarité dans laquelle se trouvent nos collègues contractuels ;
- Les attaques contre l'unité de la Fonction Publique via les chimères d'individualisation des carrières et des rémunérations nous inquiètent car elles vont à l'encontre de ce que nous portons comme vision du Service Public ;

Aussi, le fait que l'action sociale, ses instances et ses domaines d'interventions ne soient même pas évoqués dans le document d'orientation du gouvernement n'est pas non plus de nature à nous rassurer. Si elles étaient mises en œuvre, les mesures envisagées en termes de statut, de mobilité et de rémunération auraient des conséquences évidentes sur les conditions de vie des agents et sur leurs besoins en aides matérielles, garde d'enfants, restauration, logement...

La FSU rappelle son attachement à un Service Public ambitieux et de qualité, et récuse les arguments opposés par le pouvoir en place pour justifier sa politique actuelle, qui est d'ailleurs dans la continuité des politiques d'austérité menées depuis plusieurs dizaines d'années mais largement accélérées depuis la mise en place du gouvernement actuel : alors qu'il nous oppose une dette soi-disant insurmontable pour ne plus investir dans le Service Public, le gouvernement se permet pourtant de dépenser 20 milliards d'euros par an pour le CICE - qui n'a d'ailleurs aucun effet notable sur l'emploi, de baisser de plus de 4,5 milliards d'euros les recettes fiscales via en particulier la refonte de l'ISF, de renoncer à plus de 60 milliards d'euros de recettes fiscales via l'évasion fiscale, etc. La théorie du ruissellement n'a jamais été démontrée, bien au contraire. Il serait donc temps que l'État investisse dans le Bien Public plutôt que de dilapider les capitaux publics vers les intérêts privés. Nous rappelons d'ailleurs à celles et ceux qui nous considèreraient comme des doux utopistes que tous les économistes s'étaient accordés à dire que lors de la crise des subprimes, la France n'avait été finalement que peu impactée grâce à ses services publics, la propriété collective étant plus protectrice que la propriété individuelle.

La FSU tient par ailleurs à exprimer sa plus vive condamnation contre le projet de territorialisation du Service Public d'Orientation, annoncé par voie de presse et sans aucune concertation préalable. Nous tenons à dénoncer également les attaques envers les infirmières et médecins de l'Éducation Nationale, visant à terme à les couper de notre ministère et donc à complexifier l'exécution de leurs missions en les plaçant sous les fourches caudines d'autres tutelles. Aussi, comment ne pas y voir une volonté à peine déguisée d'externaliser pour ensuite privatiser ces missions de Service Public ?

Pour revenir sur le sujet plus précis de l'action sociale, nous nous inquiétons des retours que nous font nos collègues TZR au sujet de leurs frais de déplacement : après des avancées substantielles obtenues par la FSU ces dernières années à ce sujet, en particulier une quasi-normalisation des pratiques académiques par rapport aux textes nationaux et un versement des sommes dues ne posant pour ainsi dire plus de difficultés, il s'avère que cette année la DAF a décidé que la DPE devrait maintenant valider les dossiers après l'examen déjà effectué par la DDT. Cela entraîne un retard considérable dans le traitement des demandes, et donc dans le versement des frais. À ce jour, il semble qu'aucun frais de déplacement n'ait encore été versé au titre de l'année scolaire en cours. Cela met nos collègues dans des difficultés financières importantes, et certains sont donc contraints de faire appel aux assistantes sociales départementales, avec in fine un versement d'aide par la CDAS ! En quoi tout cela relève-t-il de la bonne gestion, humaine et financière ?

Aussi, et contrairement aux engagements pris par le rectorat il y maintenant plus de deux ans, plusieurs collègues se sont vus réclamer cette année des trop perçus de plusieurs centaines voire plusieurs milliers d'euros simplement en recevant le titre de perception de la DGFIP en une seule fois, sans aucun échange préalable avec la DPE afin de voir si un échelonnement était demandé. À nouveau, cela met nos collègues dans des situations financières très compliquées, qui peuvent les amener à solliciter également les services et in fine une aide financière.

Enfin, et dans l'esprit d'améliorer les conditions d'accueil dans notre académie chères à M. le Recteur, la FSU demande que soit examinées des solutions afin que la prime d'installation et la prime d'entrée dans le métier soient versées plus tôt dans l'année, et non pas après 4 et 6 mois comme c'est le cas actuellement.